

M L'ÉCHO DES MOULINS

Bulletin d'informations municipales | **Avril 2022**

P.8

LA VIE DES COMCOS

Nouvelle École
3 Moulins

P.18

SOCIAL & SANTÉ

Le refuge de
Mnémosyne

P.19

LOISIRS

Forum des associations

P.23

INFOS PRATIQUES

Site internet de la
commune



VIE MUNICIPALE

Le mot du Maire	3-4
Plan Local d'Urbanisme	5-6
Solidarité Ukraine	6
Retraite Bruno Janeau	6

LA VIE DES COMCOS

ComCo ACI Accueil, Communication & Information	7
Chantier Nouvelle École 3 Moulins	8

ENFANCE & JEUNESSE

Histoires de Parents	9
L'école Saint Joseph	10-11
Foyer des jeunes	11
L'école les Trois Moulins	12-13

SOCIAL & SANTÉ

La Mission locale du Vignoble Nantais	14
Centre Communal d'Action Sociale CCAS	14
Repas des aînés	15
SEMES - 1 heure, 1 emploi	15
CPAM prévention santé	16
CPAM recours contre tiers	16
Vestiaire solidarité	17

Programme des aînés du Vignoble	17
Le Refuge de Mnémosyne	18

SPORT / LOISIRS / CULTURE

Le Pallet vide grenier	19
Forum des associations	19
Concerts Le LAMA	20
Art Le Preau	20
Spectacle SVVC	21
Bibliothèque Au plaisir de lire	21

AGGLOH

SCOT Schéma de Cohérence Territoriale	22-23
---------------------------------------	-------

INFOS PRATIQUES

Site internet de la commune	
Repair Café	
Découvrir Monnières	

AGENDA

Permanences des élus avril/mai	24
Coordonnées mairie	24

RESPONSABLE DE PUBLICATION :

Benoît Couteau - Maire de la commune

RÉALISATION :

Comité Consultatif ACI

CRÉATION :



Mélanie Borleteau - 8 les Yolais - 44690 MONNIÈRES - 07 81 98 63 07 - contact@williwow.fr

IMPRESSION :



25, rue du château d'eau - 44116 VIEILLEVIGNE - 02 51 31 08 40 - s.moulet@imprimerie2000.fr

Imprimé sur papier recyclé ou issu de forêts FSC (Conseil de Soutien de la Forêt), avec des encres végétales et sans hydrocarbures.



Environnement



Social



Économie



Benoît COUTEAU

Francis Blanche nous disait avec humour :

« Face au monde qui change, il vaut mieux penser le changement que changer le pansement »

CHANGER !!!

Pourquoi faudrait-il changer ?

C'est quoi le changement ??

On a toujours fait comme ça ! Ça marchait bien avant ! Ça va nous déranger car ça va changer nos habitudes ! Qu'ils changent en premier, les autres ! Et ça va vraiment être trop différent ! Le changement, la différence, pourquoi pas mais l'autre d'abord et surtout pas trop près de chez moi !

En quoi le changement aurait-il du sens ?

Le changement serait-il :

- ✓ Une légère modification ou une réelle métamorphose ?
- ✓ Une simple évolution ou une profonde mutation ?
- ✓ Une petite nouveauté ou une véritable innovation ?

Et le changement engendre toujours la différence ! La différence, ça nous dérange, ça nous inquiète, ça nous questionne. Alors pourquoi changer ?

Dans un monde en évolution permanente, comment imaginer que nous pourrions rester statiques, figés sur nos certitudes et nos habitudes ? La gestion et l'animation d'une commune nous imposent une réactivité accrue, une agilité nécessaire et des prises de décisions continues.

En mars 2020, très majoritairement, vous avez mandaté l'équipe municipale pour conduire les changements indispensables que nous proposons pour Monnières mais aussi ceux qui s'imposent à nous au fil de l'actualité.

Dans l'édito du précédent bulletin, je vous disais que l'urgence était devant nous et que l'heure n'était donc plus aux hypothèses, aux polémiques stériles ou autres tergiversations.

Pourtant le changement, la différence, crispent encore quelques-uns d'entre nous ! Alors l'équipe municipale devrait-elle renoncer, baisser les bras ou abandonner les projets en cours ? Est-ce que face à quelques personnes récalcitrantes, la majorité devrait se taire ?

Non ! La démocratie n'attend ni l'unanimité, ni le consensus mou ou encore la compromission. Notre démocratie fonctionne dès lors que le bien commun reste le but de toutes nos actions. Nous nous devons donc d'honorer la mission qui nous a été confiée en mars 2020. Quelle est-elle ?

Cette mission est d'œuvrer pour l'intérêt de toutes et tous à Monnières. C'est pourquoi dans chacune de ses décisions, l'équipe municipale s'évertue toujours à atteindre un objectif prioritaire : l'intérêt collectif en équilibre sur les trois piliers du Développement Durable.

Alors face à la résistance au changement et la peur de la différence, devrions-nous renoncer à satisfaire quelques intérêts particuliers sachant que l'addition des intérêts particuliers n'a jamais fait et ne fera jamais l'intérêt collectif ?

La différence générée par le changement reste au centre de nos réticences, de nos résistances voire de notre refus à accepter ledit changement.

Alors pourquoi la différence serait-elle un frein à notre capacité à assumer le changement ?

La différence, c'est bien souvent l'inconnu et légitimement elle peut nous interpeller, voire nous inquiéter. La différence génère fréquemment à tort des contradictions ou des divergences elles-mêmes source de tensions, de contrariétés et d'incompréhensions.

La différence devrait d'abord être considérée comme une particularité, autrement dit comme quelque chose qui nous apporte une autre lecture d'un même sujet. La différence pourrait être source de découvertes, de variétés, de nouveaux liens, de coopérations ou encore de nouvelles expériences.

L'équipe municipale a pleinement conscience des enjeux autour des changements proposés. Sachez que nous ferons de notre mieux pour continuer à avancer tout en considérant chaque partie prenante intervenant sur un même dossier. Nous resterons vigilant aux attentes et contraintes de chacun et dans la mesure du possible, nous les considérerons.

Mais vous pouvez compter sur nous aussi pour poursuivre la mise en œuvre des différents projets en conformité avec les engagements que nous avons pris lors des dernières élections municipales.

Avec la sagesse qu'un grand nombre d'entre nous lui reconnaît, Gandhi nous enseignait :

« Vous devez être le changement que vous voulez voir dans ce monde. »



Alors pour nous soutenir à accomplir ces changements nécessaires pour Monnières, nous comptons toujours sur le soutien du plus grand nombre.

Notre volonté reste intacte afin de construire ensemble « un Monnières durable » où il fera bon vivre ensemble avec solidarité et générosité.

Le maire

Benoît Couteau

COMMENT VA L'ÉQUIPE MUNICIPALE ?

Comment va l'équipe municipale ?

À Monnières, l'équipe municipale est composée d'un Conseil Municipal de 19 élus et aussi de nombreux Monniérois impliqués dans la vie de la collectivité. Cette équipe serait incomplète et inopérante sans la présence des agents. Leur appui est indispensable pour nous permettre la mise en œuvre du projet politique et bien entendu pour assurer le service public attendu ou espéré.

Cette nouvelle année aura vu quelques mouvements au sein de l'équipe.

Au début du mandat, il a été demandé à chaque élu de valider une Charte de l'Élu Local. La lecture de cette charte a généré quelques divergences avec Afif Belhamiti et Pascal Laurent, il a alors été préférable que notre parcours commun s'arrête.

Johann Georges, face à des contraintes professionnelles et des obligations personnelles trop fortes, a décidé aussi de laisser sa place. Je le remercie pour son engagement durant ces deux années, il a su malgré une situation difficile tenir son rôle avec sérieux et implication.

En mars 2020, une évolution des règles électorales avait permis que vous votiez aussi pour deux « remplaçants » : Hélène Corvazier et Vincent Caillé. Après la vérification administrative nécessaire, seul Vincent a pu nous rejoindre en tant que Conseiller Municipal. Hélène restera engagée auprès de nous sans avoir le droit de voter en séance.

Enfin, comme je vous le disais dans le précédent

bulletin, Nelly Delort, Directrice Générale des Services de la commune, va partir en ce printemps 2022, pour profiter d'une retraite amplement méritée. Nelly, élue sur la liste de Blandine Perthuis en Mars 2014 avait su pendant trois années nous démontrer ses compétences en pilotant la Commission Finances. Elle avait su aussi faire preuve de la liberté de parole attendue et proposée par la liste que je menais à cette époque. Puis en avril 2017, sur notre proposition, Nelly nous a rejoints comme Directrice Générale, après avoir nécessairement dû démissionner de ses fonctions d'élue. Je tiens à remercier chaleureusement Nelly pour son implication et son travail acharné au sein de la collectivité. Malgré des conditions d'arrivée délicates et complexes, Nelly a su nous apporter le soutien indispensable à la réussite des projets réalisés.

Et comme je vous le disais précédemment, nous sommes heureux d'accueillir depuis plusieurs mois déjà, Emmanuelle Peaudeau en tant que nouvelle Directrice Générale des Services. Dès ce mois de janvier, Emmanuelle a repris les rênes de la commune dans un contexte chargé. Entre autres, des absences répétées en cette période Covid ont compliqué ce démarrage. Mais Emmanuelle nous témoigne d'une capacité d'adaptation formidable et d'une volonté à réussir qui forcent notre admiration. L'équipe, dans son ensemble, se réjouit de cette nouvelle page qui s'ouvre et chaque élu témoigne d'une réelle envie à poursuivre et conclure un grand nombre de projets sur ce mandat.

Notre volonté reste intacte afin de coconstruire « un Monnières durable » où il fera bon vivre ensemble avec solidarité et générosité.

Le maire

Benoît Couteau



PLU

MONNIÈRES RÉVISE SON PLU



Pascal BOUTON

Depuis 2018, Monnières a entamé la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU), dont la version en vigueur date de 2006. Mais qu'est ce qu'un PLU et à quoi ressemblera notre futur PLU ?

Le PLU est le document qui règle et planifie l'urbanisation d'une commune. Il comprend deux pièces principales :

- un plan qui délimite trois types de zones à caractéristiques propres : les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles (N) ;

- un règlement qui fixe des règles applicables à chaque zone. C'est lui qui dit si la toiture de votre maison peut être en tôle de couleur mauve ou vous interdit de clore votre propriété avec une palissade de plus de 2 mètres.

Le PLU actuel de Monnières s'avère décalé sur de nombreux points, comme sur l'évolution des types de construction. Il ne permet plus d'évolution de l'enveloppe urbaine puisque tous les espaces prévus à l'urbanisation en 2006 sont maintenant urbanisés.

Évolution du cadre réglementaire pour limiter l'artificialisation des sols

De plus, le cadre réglementaire a considérablement évolué depuis 2006 et le mode d'urbanisation est totalement repensé. L'étalement urbain qui était d'usage à cette époque est maintenant très contenu, avec un objectif affiché par la loi d'économiser le plus possible les terres agricoles (objectif de « zéro artificialisation nette » des sols). Il s'agit en effet de conserver des terres de culture et des espaces naturels pour les générations futures. Si la mondialisation nous fournit aujourd'hui de quoi remplir nos assiettes à moindre coût, il n'en sera sans doute pas toujours ainsi. L'acquisition de terres agricoles en France par des sociétés étrangères montre la vraie valeur de ce bien commun. L'invasion russe en Ukraine est aussi motivée par la richesse céréalière de ce pays. Ses conséquences sur le prix du blé en France se font déjà sentir. Nos friches viticoles ne sont que transitoires et il faut conserver leur potentiel pour l'avenir.

Une autre raison qui impose d'économiser l'espace est le coût de l'urbanisation en termes de biodiversité. Son effondrement actuel est directement corrélé à l'étalement urbain, même si n'est pas le seul facteur qui intervient.

Conséquences pour Monnières

Fort de ces constats, il n'est plus possible dans les nouveaux PLU d'étendre indéfiniment les villes, villages, hameaux aux dépens des espaces naturels et agricoles. Le changement de pied est général et Monnières n'y échappera pas.

Concrètement cela signifie que l'urbanisation de la commune va se faire principalement :

- par une densification accrue du bourg, donc par la création

de petits collectifs dans des zones actuellement peu denses, notamment le parking de la rue des Forges et ses abords ;

- par une extension raisonnée autour du bourg, par des lotissements à densité d'habitat élevée, donc avec de petites parcelles.

Les villages de Monnières actuellement zonés en U (zone urbaine) vont changer de statut :

- Les cinq plus gros villages comprenant plus de 40 habitations (la Hallopière, Coursay, la Minière, la Bournaire, l'ensemble Village Boucher - Village Boutin) seront classés en STECAL (Secteurs de Taille et Capacité d'Accueil Limitées). Ces villages STECAL auront des possibilités de densification analogues à leur classement actuel en U, mais sans possibilité de s'étendre. Le conseil municipal souhaite que le contour de ces STECAL reste identique au contour de leur enveloppe U actuelle. Il est possible que les services de l'État demandent la réduction de cette enveloppe, ce qui entraînera l'impossibilité de créer des logements dans les fonds de parcelle.

- Les autres villages et hameaux seront intégrés à la zone agricole. Ceci signifie qu'il ne sera plus possible d'y créer de nouvelles habitations, sauf celles indispensables à l'activité agricole. Toutefois, les logements existants pourront être étendus dans des proportions raisonnables (30%) et des annexes pourront leur être adjointes (garage, abri de jardin, piscine...).

PROJET
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Département de Loire-Atlantique
Commune de Monnières

VERSION au 03/02/2022





Enfin, le conseil municipal a souhaité la création de plusieurs STECAL destinés à accueillir de l'habitat permanent léger et réversible (tiny houses, yourtes, mobil homes...). Ce type d'habitat est en effet compatible avec le principe de non-artificialisation des sols puisqu'il s'agit de logements de petite taille qui n'altèrent pas le sol car ils sont sans fondation. Ces STECAL « Habitat Léger » ont été prépositionnés dans quatre secteurs : la Fleurancière, Coursay, le Pâtis et l'espace entre la Haute et la Basse Gravelle.

Les prochaines étapes de la révision

Les orientations qui précèdent sont inscrites dans le projet d'aménagement de développement durable (PADD) élaboré par la commission PLU de la commune et adopté en février 2022 par le conseil municipal. Le PADD sera présenté en juin en réunion publique.

Le travail de la commission se poursuit sur les extensions urbaines qui devraient être situées côté Bochard (sud-ouest du bourg) et/ou côté les Barres (nord-ouest du bourg). La commission recense aussi, dans les zones agricoles et naturelles, les bâtiments à usage agricole ou artisanal qui pourront faire l'objet d'un changement de destination, c'est-à-dire ceux dont l'intérêt patrimonial justifie qu'ils puissent être transformés en habitations. Il s'agit d'éviter à de belles bâtisses de tomber en ruine et d'accroître la disponibilité en logement. Ces bâtiments sont notamment ceux des villages qui perdront leur statut de zone urbaine.

La commission travaille également sur la préservation du petit patrimoine bâti, comme les puits, les fours, certains murs, afin de permettre leur protection.

Enfin une mise à jour du recensement des haies et des zones humides est en cours.

La commission élabore aussi le règlement qui sera appliqué aux différentes zones.

Une fois le projet validé par le conseil municipal (juin 2022), il sera examiné par les personnes publiques associées (services de l'État, EPCI, communes voisines, Chambre d'agriculture...), ce qui entraînera probablement des ajustements.

Il sera ensuite soumis à enquête publique, ce qui permettra à chacun de présenter au commissaire enquêteur ses observations ou contestations. L'approbation finale du PLU devrait s'effectuer en fin d'année 2022.

Comment êtes-vous associés à l'élaboration du PLU ?

Les Monniérois sont associés à l'élaboration du PLU :

- par la commission PLU, qui comprend des conseillers municipaux et des non élus, notamment des viticulteurs et des artisans ;
- par l'intermédiaire des comités consultatifs, en particulier le comité consultatif « Urbanisme, Aménagement, PLU » dans lequel sont impliqués des non-élus ;
- par les courriers qu'ils adressent à la mairie pour présenter leurs doléances. Ces demandes sont enregistrées dans un registre spécifique et seront examinées individuellement ;
- par leur participation aux réunions publiques ;
- par les informations du bulletin municipal ;
- enfin, lors de l'enquête publique, ils pourront faire part de leurs réclamations qui seront examinées par le commissaire enquêteur.

Pascal Bouton,

Adjoint à l'urbanisme, coprésident du comité consultatif « Urbanisme, Aménagement, PLU »

SOLIDARITÉ UKRAINE



La municipalité de Monnières souhaite soutenir

toute action individuelle et/ou collective en faveur des réfugiés Ukrainiens. Une équipe de 4 élus s'est organisée pour cela : Magalie Duaut, Linda Gaboriau, Françoise Ménard et Benoît Couteau

Elle se propose d'être facilitatrice en étant le relais entre les habitants et l'administration/les associations d'aide aux réfugiés.

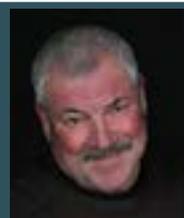
Si vous voulez participer à cet élan de solidarité, toutes les bonnes volontés sont bienvenues.

Vous pouvez vous investir de plusieurs façons : accueillir une famille chez vous, proposer une aide logistique (transports...), faire des dons financiers pour soutenir ces actions, Les dons seront gérés par le CCAS quant aux volontaires « logistiques » ils intégreront le dispositif des Colibris Solidaires de Monnières.

Si vous avez envie de participer à ce soutien de quelque façon que ce soit, écrivez un mail à colibris.solidaires@mairie-monnières.fr ou appelez la mairie au 02.40.54.60.64.

Nous prendrons vos coordonnées et reviendrons vers vous.

BRUNO JANEAU



Depuis la mi-mars, Bruno Janeau, agent technique de la commune, est parti pour une retraite bien méritée.

Pendant près de 5 ans, Bruno a pris soin des espaces verts de la commune. Sérieux et à l'écoute, il a toujours été très apprécié de ses collègues.

La municipalité tenait à le remercier pour son implication dans son travail.



COMCO ACI

ACCUEIL, COMMUNICATION
& INFORMATION



Linda GABORIAU

Le ComCo ACI (Accueil, Communication et Information) continue à œuvrer pour permettre une meilleure circulation de l'information sur la commune.

Pour ce faire, nous vous invitons à répondre au sondage que vous avez reçu avec ce bulletin. Vous pourrez le déposer en mairie ou chez l'habitant référent de votre village.

Votre aide nous est précieuse pour continuer à évoluer et améliorer la communication entre élus et habitants.

Comme vous avez pu le remarquer, l'hiver a été productif pour notre ComCo. De nouveaux panneaux indicateurs ont vu le jour, ainsi que l'installation des noms des salles « Colibri » et « Evasion ».

Si vous voulez nous rejoindre pour participer à notre ComCo sympathique et motivé, n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse du site internet, vous serez les bienvenus !





CHANTIER

NOUVELLE ÉCOLE 3 MOULINS



1^{ère} visite du chantier par plusieurs membres du ComCo Nouvelle Ecole dès le 1^{er} soir de pose des panneaux bois.

Lors du précédent mandat, il avait été décidé de réaliser une nouvelle école publique Maternelle et Élémentaire. Celle-ci devait être construite dans le respect des normes environnementales E3C2 et prévoir un tri des déchets de construction avec leur recyclage à plus de 90 %.

Un concours d'architecture a été organisé afin de désigner le futur responsable de la conception et de la réalisation des travaux. Le cabinet d'architecture CUB a remporté ce concours en 2020.

Le projet comporte 8 classes, 3 en maternelle et 5 en élémentaire. Après un appel d'offres fructueux, 14 entreprises ont été retenues sur la base du mieux disant : les critères étant 60 % de la note sur la technique et 40 % sur le prix.

Le chantier est estimé à 2 millions d'euros pour une surface d'école de 1800 m² avec 2000 m² de toiture.

Une cuve de 50 m³ a été enterrée en limite extérieure de la cour de l'école, côté Nord, afin de récupérer l'eau de pluie du toit pour alimenter les toilettes

de l'école quand l'ARS l'autorisera.

Après plusieurs mois de travail concernant le défrichage et le nettoyage de l'emprise totale de l'école, le terrassement et la maçonnerie, la réalisation des fondations, la pose des longrines qui recevront l'ossature bois, le passage de tous les réseaux (EU, EP, Chauffage, Eau potable), puis le coulage de la dalle en béton armé, la réalisation des locaux techniques prévus pour accueillir le TGBT et le local chaufferie, plusieurs semaines de séchage ont été nécessaires.

Depuis le mercredi 9 mars, l'entreprise de menuiserie-charpente a commencé à poser les panneaux constituant les murs extérieurs de l'école. Ces panneaux ont été préfabriqués dans les ateliers de l'entreprise. Ils montrent déjà bien la hauteur et donc le volume de la future école avec sa toiture d'une seule pente dont le point bas est vers l'entrée de l'école qui regarde au sud.

La pose de la charpente se fera au fur et à mesure de l'avancement de la pose des murs de l'ouest (côté mairie) vers l'est



(côté Pôle Enfance).

Le ComCo NE3M animé par Christian Maillard est très attentif à l'évolution des travaux. Certains membres se réunissent tous les mercredis matins, dont 2 monniérois impliqués, Marie-Jeanne Caillé et Christian Thomas, ainsi que Florian Branger, responsable des services techniques, pour faire un suivi de chantier avec les équipes en place



Christian MAILLARD



La cour de l'école d'aspect naturel, très végétalisée, sera réalisée quand les travaux de construction seront terminés.



HISTOIRES DE PARENTS



Depuis 7 ans maintenant, l'association Histoires de Parents propose différents moments et des actions variées auprès des parents et des enfants. Les projets de l'association sont principalement financés par des subventions de la CAF. Le Conseil Départemental et la MSA nous versent aussi des compléments et la commune de Monnières met des locaux à notre disposition..

En novembre dernier, la journée jeux a réuni plus de 250 personnes. Cette journée se déroulait au pôle Enfance de Monnières. Un espace motricité libre pour les moins de 3 ans était installé au multi-accueil. Des jeux de construction, jeux symboliques et jeux de société dans les salles du périscolaire ont fait la joie des familles. L'association « En jeu » de Boussay était présente pour nous prêter main forte autour des jeux de société.

Dans les prochaines semaines, plusieurs événements vont voir



le jour. La compagnie Bobostar de Vertou nous a fait le plaisir de nous choisir pour nous reverser les bénéfices de leur spectacle comédie musicale qui aura lieu le vendredi 1^{er} et le samedi 2 avril à l'Espace Pampre d'Or. Nous vous invitons vivement à venir voir ces représentations où l'énergie et la bonne humeur sont au rendez vous !

Nous allons organiser **du 20 avril au 1^{er} mai**, la semaine de la Non Violence Educative avec des ateliers, des temps d'échange, des spectacles. Au programme : un atelier créatif parents/enfants en partenariat avec la Récupérette, des groupes d'échange sur le sommeil, un autre sur « la nature et mon enfant... Quels bienfaits ? ». **Pour les parents et les enfants de 2 à 6 ans, un spectacle : « Martin et le drôle de doux Dimanche »**. Pour les tous petits des ateliers Motricité libre. Et pour toute la famille : le spectacle « Liberté Egalité Paternité » par la compagnie "Brique à branque".

Il y aura encore pour les parents : un temps d'informations par l'association « L'atelier des langes » sur les couches lavables, mais aussi un groupe d'Auto-Empathie et une Conférence Gesticulée : « Baisse les yeux quand je te parle. De la violence éducative ordinaire à la violence de l'humanité », par Camille Pasquet.

Et pour finaliser ces 10 jours, une journée nature en famille au stade de foot de Monnières le dimanche 1^{er} mai avec des ateliers artistiques ; Land'art en famille, des interventions par l'association Les Ecolorés (Moulin Gautron de Gorges), Laëtitia Bourget. Ainsi que des ateliers musicaux avec Happy Sapiens...



Vous pourrez consulter le programme sur le site de l'association <https://histoiresdeparents.weebly.com/> ainsi que faire vos inscriptions.

Au delà de ces événements ponctuels, **tous les mercredis matins de 9h à 12h**, les bénévoles de l'association et Hélène Bonnet, la salariée, vous invitent à venir passer un moment avec votre enfant au Lieu d'Accueil Parents Enfants, **pour les moins de 6 ans, à la salle Colibri de Monnières.**

D'autres actions vont voir le jour dans le courant de l'année, comme par exemple un cycle d'atelier parents-enfants « Calme et attentif comme une grenouille » sur la méditation et aussi un atelier Faber et Mazlish. Ce sont des actions qui se déroulent sur 8 séances. N'hésitez pas à jeter un œil sur le site pour des renseignements complémentaires.

Au plaisir de vous retrouver prochainement,
l'équipe de Histoires de parents



CONTACT



07 85 18 78 64



<https://histoiresdeparents.weebly.com/>



<https://www.facebook.com/histoiresdeparents44/>



<https://www.linkedin.com/company/histoires-de-parents/>



L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

A la découverte du grand Nord



Chaque semaine depuis septembre, toute l'école suit avec beaucoup d'intérêt les aventures du musher Sébastien Dos Santos Borges, explorateur polaire. Nous avons pu échanger avec lui en visioconférence et lui poser beaucoup de questions. En février il a participé à la course du Yukon Quest et a terminé 7ème. Nous le suivrons en mars sur la course de l'Iditarod en Alaska et aurons le grand plaisir de l'accueillir le 26 avril dans notre école avec tous ses chiens pour des ateliers pédagogiques !

En attendant, chaque classe travaille sur son univers...

Le grand Nord vu par les TPS PS MS

Nous continuons de découvrir le Grand Nord. Nous essayons de retenir le nom des chiens de l'attelage. Nous avons aussi commencé une maquette de la banquise avec un iceberg, des Inuits sur leurs pirogues. Nous allons réaliser des igloos



en morceaux de sucre, des aurores boréales à l'encre...

Le grand Nord vu par les GS CP

Nous avons pu observer grâce à Sébastien des aurores boréales et avons tenté de les reproduire. Nous avons trempé une feuille épaisse dans l'eau et avons ensuite mis de l'encre (verte, jaune et rose) dessus à l'aide d'un rouleau ou utilisé des craies grasses.

Nous avons ensuite collé une bande de feuille noire préalablement découpée en forme de montagnes. Pour finaliser, des paillettes ont été mises sur la production.



Le grand Nord vu par les CE1 CE2

Pour Noël, chacun de nous a réalisé une maquette représentant la maison du père Noël. Nous avons utilisé la symétrie étudiée en mathématiques pour réaliser un husky coloré.

En poésie, nous avons réalisé des acrostiches sur le thème du Grand Nord. Nous continuons en parallèle à compléter notre livre numérique en illustrant l'histoire de Pani, une petite fille Inuite que nous étudions en lecture.

Tiré par les chiens, le traineau
Rapide glisse
A travers la montagne, On
Imagine la
Neige
Eclaboussant le musher, pour
Avancer au beau milieu d'
Une petite forêt.

Acrostiche
Sébastien
Est
Brave et il
Aime
Ses chiens de traineau,
Toujours
Il aime
Être dans le Grand
Nord



Le grand Nord vu par les CM1 CM2

En CM1 et CM2, nous avons découvert l'artiste Inuite Kenojuak Ashevak. Son œuvre la plus connue est la chouette enchantée (1960). Pour réaliser cette œuvre, elle a utilisé la technique de l'estampe: c'est le même procédé qu'une empreinte. Elle grave d'abord son dessin dans la pierre qu'elle remplit ensuite de peinture. Enfin, elle le transfère sur du papier.

A notre tour, nous avons dessiné une chouette avec des plumes en éventail que nous avons peinte à l'encre.



INSCRIPTION

Demande d'inscription pour la rentrée de septembre 2022 :

Pour prendre contact avec l'école et convenir d'un rendez-vous envoyer un mail à l'adresse suivante :

✉ ec.monnières.st-joseph@ec44.fr

N'hésitez pas à venir découvrir notre école et son équipe,

AGENDA

Kermesse : **samedi 2 juillet 2022**

Isabelle Bricard, cheffe d'établissement de l'école St Joseph

FOYER DES JEUNES

Depuis début mars, un nouvel arrivant fait le bonheur des jeunes et des animateurs du foyer, un poêle flambant neuf !!

Merci aux équipes techniques, à **Hélène Quémerré** et à **Christian Maillard** pour leur travail.





L'ÉCOLE

LES TROIS MOULINS

Ça prend forme !!!! Encore et toujours des projets !!

à l'école publique "Les Trois moulins"

Avec le printemps, est revenu comme un vent d'espoir et de sérénité. Si le début de l'année 2022 a encore été marqué par l'épidémie et ses conséquences (protocoles contraignants, projets reportés), les mois de mars puis avril ont redonné tout leur élan aux projets des classes. Espérons que la tendance vers un proche retour à la « normale » se confirme pour la rentrée prochaine. Mais place à l'actualité des classes et projets :

• **Le projet « Danse et musique avec Théâ au Quatrain » :**



Avec Artissimo et l'OCCE/Théâ, les élèves des 3 classes de CE2, CM1 et CM2 sont entrés dans les plaisirs des arts de la scène avec danse et théâtre sur un texte original de F. Pillet. Chorégraphie, écriture, lecture, jeu théâtral. Les élèves ont aussi participé à des séances de jeu dramatique avec Bertrand Fournier qui n'est autre que le metteur en scène du spectacle « Emile et Angèle, correspondances », qu'ils ont eu la chance d'aller déguster début avril. Les créations et réalisations finales des 3 classes seront à découvrir sur cette fin d'année scolaire, le 31 mai au Quatrain, entre les classes participant au projet Théâ, puis pour les parents et autres.

• **Projet « Nature et environnement » :**

En coulisses, se prépare un petit projet autour du développement durable pour y sensibiliser tous nos élèves (tri, compostage, réduction

des déchets, jardin, ...) à l'occasion de 3 journées à thème, sans doute les 23, 24 et 25 mai, avec la précieuse aide de nos éco-délégués et des parents volontaires (affaire à suivre). Quant aux élèves de CM2, ils ont vécu avec plaisir et curiosité leur journée d'immersion à Nantes, le 17 décembre dernier, à la découverte de la nouvelle gare, du jardin des plantes et surtout du musée d'arts de Nantes et vont continuer à suivre l'évolution de la vigne sur le printemps.



• **Le projet « chorales » :**

Malgré les conditions sanitaires qui ont contraint à annuler la soirée chorale de Noël, toutes les classes de l'école continuent à chanter, à apprendre de nouvelles réalisations chorales que nous vous ferons déguster sur cette fin d'année scolaire.



• **Le projet de classe de neige prévu en janvier** (et annoncé dans le dernier bulletin) a finalement été décalé du 12 au 18 mars, à l'assaut des monts enneigés de la vallée de Chamonix, pour les élèves de CM1 et CM2, un projet qu'ils auront attendu et espéré longtemps. Voyage jusqu'au charmant village de Vallorcine, avec au programme sortie raquettes, ski de fond, ski alpin, visite de la mer de glace, découverte et analyse du milieu naturel et humain.



• **D'autres aventures vont aussi rythmer cette deuxième partie d'année** : côté sport, la natation des CE a enfin pu s'organiser, côté scènes, toutes les classes de la MS au CM2 ont pu aller voir un spectacle dans le cadre du festival Cep Party (sans oublier la délicieuse création de la troupe monniéroise, que beaucoup sont allés déguster) mais aussi l'avancée du chantier numérique autour d'E-primo et la collaboration toujours très appréciée avec les généreux bénévoles du « Plaisir de Lire ».



• **Le projet de Nouvelle école continue à se concrétiser.** La mise en place de la charpente puis de l'ensemble de la structure vont lui donner tout son relief. Elèves et enseignants suivent tout ceci avec les éléments qu'ils peuvent en obtenir de la part des parents. Prochaine échéance :



les aménagements d'intérieur puis l'emménagement programmé fin 2022, selon les prévisions actuelles.

• **Enfin, saluons les parents élus**, avec à leur tête R. Kergoat, qui continuent d'oeuvrer pour que la collaboration entre école et mairie reste la plus saine et efficace possible.

Remercions aussi avec autant d'enthousiasme l'association de parents, dont les actions (malgré les strictes conditions sanitaires) ont su garder toute leur fraîcheur et leur énergie (marché de Noël, matinée de déraquage, carnaval des 2 écoles, préparatifs de la fête de l'école : le samedi 11 juin 2022).

Pour l'équipe enseignante, le directeur,
Emmanuel Alliaume



INSCRIPTION

Pour toute inscription ou information complémentaire, n'hésitez pas à appeler, à passer à l'école pour nous rencontrer (le vendredi ou le mardi après-midi de préférence) et/ou à parcourir notre site internet à la nouvelle adresse :
<https://ecoleprimairelestroismoulins-monnieres.e-primo.fr/>



CONTACT

Pour nous contacter, c'est simple :



02 40 54 65 30 (avec rép.) et si besoin



06 77 95 56 03 (directeur)



direction@ecolelestroismoulins.fr

et mail académique  **ce.0440598L@ac-nantes.fr**



<https://ecoleprimairelestroismoulins-monnieres.e-primo.fr/>



LA MISSION LOCALE DU VIGNOLE NANTAIS



JEUNES 16 à 25 ans : un accompagnement global et personnalisé.

Nouveau : le CEJ (Contrat Engagement Jeune).

Tu as entre 16 et 25 ans, tu es sans emploi, ni formation. Tu veux bénéficier d'accompagnement renforcé personnalisé pour t'aider à définir ton projet professionnel, répondre à tes besoins périphériques (mobilité, logement, santé, ...) et trouver un emploi tout en bénéficiant d'une allocation mensuelle de 500 € maximum (sous condition de ressources, d'assiduité et d'acceptation des offres d'activités). Ne cherche plus ! Viens à la Mission Locale du Vignoble Nantais. Tu y seras accueilli et accompagné par l'un des 10 conseillers soutenus par un réseau solide de partenaires composé de collectivités locales, entreprises, associations, établissements scolaires...

✓ Plus globalement, 1000 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale en 2021.

La Mission Locale du Vignoble Nantais remplit une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans. La Mission Locale est présente sur 30 communes du Vignoble avec 7 lieux de permanences répartis sur les communes de

(Montbert, La Haye Fouassière, Haute-Goulaine, Le Loroux-Botttereau, Divatte sur Loire, Vallet et Gorges) pour assurer un accompagnement de proximité.

La Mission Locale favorise l'autonomie des jeunes par l'information, les conseils, l'accompagnement sur les métiers, les formations, l'emploi dont l'apprentissage, le soutien aux démarches administratives, la vie sociale (mobilité, logement, santé, sport, loisirs...) et l'accès aux aides financières. En venant à la Mission Locale, tu bénéficies d'un accompagnement personnalisé en face à face avec un conseiller dédié qui t'écoute et t'oriente dans tes démarches. Pour favoriser l'insertion des jeunes, la Mission Locale met en place des actions régulières comme des visites d'entreprises « Métiers Réalités » pour faciliter la rencontre entre les jeunes et les professionnels. Des informations collectives sont organisées sur différents thèmes, par exemple « l'apprentissage », « le club alternance » ...

La Mission Locale coordonne aussi tous les dispositifs mis en place par l'Etat comme « 1jeune1solution », l'obligation de formation pour les 16-18 ans, les aides financières...

Pour bénéficier gratuitement d'un accompagnement avec la Mission Locale, il suffit de nous contacter au 02 40 36 09 13 pour prendre un premier rendez-vous ou laisser un message sur le site www.mission-localevignoblenantais.fr.

Retrouvez toutes nos actualités sur le site de la Mission Locale missionlocalevignoblenantais.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CCAS



Aide exceptionnelle du CCAS pour les activités extra-scolaires (sports, culture, bricolage...)

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a voté une subvention pour la rentrée 2022, inscription à compter de juillet 2022. Il accordera 30 € d'aide exceptionnelle par enfant âgé de 5 à 18 ans aux familles dont le quotient familial ne dépasse pas 700 € afin de favoriser la pratique sportive et donner accès aux activités extrascolaires culturelles et autres (sports, peinture, jeux, couture, musique, abonnement culturel etc). Alors n'hésitez pas à vous inscrire pour ces activités.

Cette aide est cumulable avec les aides déjà instaurées par d'autres organismes. Il sera accordé une seule aide par enfant et par famille. Les demandes seront acceptées jusqu'au 31 décembre 2022.

Les familles intéressées peuvent contacter l'accueil de la mairie pour des renseignements complémentaires :

✓ **02 40 54 60 64** ou

✓ **ccas@mairie-monnières.fr**

La famille doit nous envoyer par courrier ou par internet :

- **Attestation de la CAF mentionnant le QF (quotient familial) ou l'avis d'impôts 2022 (revenus de 2021).**

- **Facture ou preuve du règlement de l'adhésion à l'association sportive ou culturelle ou autre mentionnant le nom de l'enfant et le montant de la cotisation.**

- **Un RIB (au nom de la famille).** L'aide sera versée à la famille à réception du dossier complet.

La Vice-présidente du CCAS
Françoise Menard



REPAS DES AINÉS SALLE EVASION



Après l'annulation du repas 2020 et le repas à domicile de 2021 nous vous invitons à vous retrouver pour discuter et papoter au repas des aînés :

Le SAMEDI 7 MAI 2021

**SALLE EVASION
Le Pampre d'Or
A Partir de 12H**

Ce repas vous est offert par le ComCo ASP (Affaires sociales Santé Personnes âgées).

Il s'adresse aux personnes de 75 ans et plus (nées en 1947 et avant) ainsi qu'aux couples dont l'un à 75 ans et aux Monniérois en EHPAD.

Une invitation personnelle vous sera adressée début avril, accompagnée d'un bulletin réponse qui sera à déposer ou à renvoyer à la mairie avant le 20 avril 2022.

Nous vous attendons nombreux pour partager un moment agréable, convivial et chaleureux.

Pour le ComCo ASP,
Françoise Menard
Adjointe Affaires sociales
Personnes âgées



1 HEURE, 1 EMPLOI

En recherche d'emploi ?

Venez découvrir les métiers, mais aussi l'accompagnement proposé par SEMES

- **Mardi 1 mars de 14h à 15h**
- **Mardi 26 avril de 14h à 15h**
- **Mardi 7 juin de 14h à 15h**

Lieu de réunion :
1 rue des filatures - 44190 CLISSON

Inscription obligatoire
02-40-26-12-72
clisson@semes-44.fr



Pour plus d'infos sur les métiers,
consultez notre site internet
www.semes-44.fr



CPAM

PRÉVENTION SANTÉ



Faites le point sur votre santé grâce à l'examen de prévention en santé !

Proposé par le Centre d'examens de santé de la CPAM de Loire-Atlantique, l'examen de prévention en santé est un moment privilégié pour :

- ✓ échanger avec des professionnels de santé ;
- ✓ parler de vos préoccupations en toute confidentialité et obtenir des conseils personnalisés ;
- ✓ bénéficier d'actions de dépistage ;
- ✓ connaître les aides proposées par l'Assurance Maladie pour accéder aux soins.

L'examen de prévention en santé est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, sans avance de frais, pour les assurés du régime général de plus de 16 ans. Cet examen concerne en priorité les personnes ayant des difficultés à accéder aux soins et dure environ 2h30.

A noter : Il est nécessaire de venir à jeun (ne pas avoir mangé depuis 20 heures la veille de votre RDV). Une collation vous sera offerte sur place.

Comment prendre rendez-vous au Centre d'examens de santé de Nantes ?

Pour effectuer un examen de prévention en santé sur le site de Nantes (situé 3, rue du Président Edouard Herriot), deux possibilités :

- ✓ Soit par téléphone au **02 51 88 88 30**
- ✓ Soit en ligne sur **ameli.fr** via le lien suivant :

<https://www.ameli.fr/loire-atlantique/assure/sante/assurance-maladie/prevention-depistages/examen-prevention-sante>

ce sont 50 millions d'€ qui ont été recouverts en 2021 dans les Pays de la Loire.

Dans quels cas déclarer un recours contre tiers ?

Un recours contre tiers peut être engagé en cas :

- ✓ d'accident de la circulation (piétons, vélos, trottinettes, motos, automobiles, tram...) ;
- ✓ de blessures causées involontairement ;
- ✓ d'accident scolaire, sportif ou encore médical ;
- ✓ d'accident dû à un produit défectueux, à un animal ;
- ✓ de coups et blessures volontaires.

Comment déclarer l'accident ?

✓ En quelques clics depuis votre **compte ameli** (rubrique « Mes démarches ») ou directement sur le **site <http://onma-blesse.fr/>**

✓ Pensez également à en informer les professionnels de santé consultés pour les soins en rapport avec cet accident.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur ameli.fr



CPAM

RECOURS CONTRE TIERS



Le recours contre tiers est une démarche qui permet à l'Assurance Maladie de récupérer les dépenses de santé engagées auprès du responsable d'un accident, ou le plus souvent, de son assureur.

Signaler un recours contre tiers à l'Assurance Maladie est un geste citoyen qui contribue à préserver et à sauvegarder notre système de santé.

Grâce au recours contre tiers,



VESTIAIRE SOLIDARITÉ



Reprise de la collecte de vêtements pour le vestiaire solidarite

Le Vestiaire Solidarité reprend ses collectes de vêtements, chaussures et linge de maison. Vous pouvez déposer vos dons le mercredi après-midi entre 14h et 16h à la salle du Champ de Foire, pendant la permanence des Restos du Cœur. Nous rappelons que les vêtements doivent être propres et en bon état (comme vous aimeriez les acheter)

Salle du Champ de Foire - Route de St Hilaire de Clisson - 44190 Clisson - Tél 06 47 39 61 15

PROGRAMME des AINÉS du VIGNOBLE 1^{er} SEMESTRE 2022

En ce début d'année, les membres du bureau vous présentent tous leurs vœux de joie, santé, amitié.

Que ce nouvel an qui nous fait inéluctablement avancer en âge, sans vieillir notre cœur, nous permette de concrétiser les rencontres proposées par le programme ci-dessous, en espérant l'amélioration de la situation sanitaire.

Dates	Précisions des activités	Prix	Informations complémentaires
Vendredi 18 mars	Assemblée Générale		14h Maisdon salle municipale.
Vendredi 01 avril	Concours de Belote interclubs	5€ ou 6€	14h Maisdon salle municipale. Inscription dès 13h30.
Dimanche 03 avril	Visite de l'exposition « l'abîme » sur l'histoire de l'esclavage. Nantes château des Ducs. « Nantes dans la traite atlantique » et l'esclavage 1707-1830 »	En principe entrée gratuite	R.D.V à l'arrêt du busway Les Maraîchers à 14h. Covoiturage pour se rendre au busway. S'inscrire avant le 31 mars. Monique Alliaume 02 40 54 85 07 Jean-Paul Pavageau 02 40 06 63 10
Judi 28 avril	Repas au restaurant « Le Fiacre » à St-Fiacre. Menu : beurre blanc traditionnel. Entrées et desserts choisis au buffet.	11,30€ (apéro, vin, café non inclus)	S'inscrire avant le 20 avril. Monique Alliaume 02 40 54 85 07 Jean-Paul Pavageau 02 40 06 63 10
28 mai au 4 juin	Séjour sur l'île d'Oléron		Pour informations s'adresser à Madeleine Coillé 02 40 54 66 41

Bulletin d'inscriptions : Monique ALLIAUME : 02 40 54 85 07 Jean-Paul PAVAGEAU : 02 40 06 63 10

Visite de l'exposition « L'Abîme »

Nom Prénom..... Tél.....
Adresse..... Nombre de Personne(s).....

Repas au restaurant à ST-Fiacre

Nom Prénom..... Tél.....
Adresse..... Nombre de personne(s).....

LE REFUGE DE MNÉMOSYNE



Comment booster son cerveau

Le refuge de Mnémosyne Infirmière de formation, Valérie Lucas a fait le choix, il y a quelques mois, de continuer son métier de façon différente en créant sa propre structure sur le territoire du vignoble nantais.

Durant mes vingt années d'exercice, essentiellement à domicile, j'ai axé mes expériences professionnelles auprès des patients atteints de pathologies neuro-dégénératives. La prise en charge globale des personnes a été primordiale pour moi surtout dans le cas de maladies chroniques. J'ai constaté assez rapidement que l'aspect curatif des soins était prépondérant alors qu'on pouvait intervenir dès le début du diagnostic en prenant en compte les besoins du patient et bien évidemment celui des aidants naturels.

Ma pratique s'est développée autour de ces problématiques, comment bien vivre et bien vieillir. C'est dans ce sens que je souhaite orienter ma nouvelle activité afin de créer des liens intergénérationnels. Je souhaite expliquer de façon ludique, simple et pratique des notions fondamentales pour prendre soin de soi tout au long

de notre vie.

Sur le plan de la prévention : je propose des ateliers de stimulation des fonctions cognitives (mémoire, attention, raisonnement, apprentissage...). Ce sont des séances d'une heure en groupe de 3 à 12 personnes qui permettent d'expérimenter plusieurs jeux, ce sont des temps ludiques qui permettent de réfléchir ensemble et de créer du lien. On repart avec des conseils pour mieux utiliser son cerveau au quotidien. Ces jeux ont été créés par une structure La Fabrique à Neurones, cette méthode est basée sur la bienveillance, et l'intelligence collective. On partage l'effort à plusieurs.

Ces ateliers se font en présentiel et/ou en distanciel afin de faciliter leurs accès.

Sur le plan du maintien et de la stabilisation : j'accompagne des patients à domicile atteints de différentes pathologies (telles qu'Alzheimer, démences apparentées, maladie de Parkinson). Ce sont des séances individuelles, de mobilisation cognitive, c'est-à-dire de stimulation des fonctions présentes, un travail autour de l'histoire de vie de chaque personne et la création d'outils individualisés. La prise en charge est complémentaire de ce qui est déjà effectué en structure, elle permet de reprendre confiance en soi, de s'apaiser et d'oser maintenir l'effort sans crainte de jugement. Je propose un accompagnement autour des thématiques de la mémoire par différentes médiations (arts créatifs, jeux de photolangage, écriture, land Art, exercices de sophrologie, boîte à souvenirs). Ces animations peuvent s'effectuer une heure par semaine, ou 2h consécutives ou tous les

15 jours en fonction des besoins et de l'état de fatigue des patients.

Sur le plan de la formation : je forme des professionnels de santé, et/ou du maintien à domicile afin qu'ils puissent être sensibilisés et adapter leurs pratiques à différents thèmes tels que l'éducation thérapeutique, les neurosciences, la prise en charge non médicamenteuse des patients chroniques, l'aide aux aidants naturels.

En partenariat avec la Mairie de Monnières et notamment Françoise Ménard, adjointe Affaires sociales

Santé Personnes âgées, nous vous proposons un temps de rencontre et d'informations le mercredi 29 juin 2022, salle Colibri à 18h30 sur la thématique : Comment booster son cerveau ?



CONTACT

Valérie Lucas

06 59 11 88 68

valerie.lucas@le-refuge-de-mnemosyne.fr

<https://www.le-refuge-de-mnemosyne.fr>





LE PALLET

VIDE GRENIER

DIMANCHE 1^{ER} MAI 2022 8-16h

VIDE GRENIER

DU TENNIS CLUB DU VIGNOBLE



Salle polyvalente du Pallet

Buvette et restauration

Renseignement et inscription: 0687665271

Mail: videgrenier@tcvignoble.fr

FORUM

DES ASSOCIATIONS

La mairie de Monnières avec le soutien des membres de l'association «La Monniéroise» organisera son grand forum des associations le 21 mai prochain à la salle Albert Méchineau. Venez y découvrir l'offre riche et variée des activités proposées par l'ensemble des associations de notre commune. Certaines proposeront des temps d'ateliers et d'animation pour faire découvrir leurs actions.

La municipalité en profitera pour accueillir les nouveaux monniérois à 11H30.

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie pour recevoir une invitation personnelle.

A la suite de ce forum aura lieu la fête de la musique organisée par la Monniéroise avec notamment une scène ouverte aux jeunes dès le début d'après-midi. Un feu d'artifice viendra illuminer la fin de cette belle journée.

Restauration et buvette sur place.

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement :

- monniéroise@gmail.com
- ComCo.ASC@outlook.com





CONCERTS LAMA

Deux concerts surprise au LAMA du 1^{er} mai !

Pour clôturer sa saison, le LAMA vous prépare un bouquet (de muguet) final ! Venez découvrir le cadre naturel et étonnant du château de Chasseloir à Saint Fiacre. Ce magnifique domaine viticole sera le théâtre d'une proposition inédite pour les spectateurs du LAMA avec des artistes offrant deux concerts différents au cours de l'après-midi.

Deux salles, deux ambiances... Fidèle à sa réputation, l'équipe de bénévoles du LAMA entretient le mystère et vous plonge dans un voyage sonore et des ambiances envoûtantes.

"A vous d'être curieux, à nous de vous surprendre", telle est la devise du LAMA : des musiciens professionnels exceptionnels, des installations surprenantes, des instruments insolites, des sites qui se révèlent autrement, des moments inoubliables, c'est la signature de cette association Monniéroise qui organisera ce jour-là son 25^{ème} concert !

Vous pouvez retrouver l'ambiance des derniers concerts en consultant la galerie de photos sur le site www.lama44.fr

Le LAMA vous invite à réserver cet après-midi du dimanche 1^{er} mai au cœur du vignoble !

 **RÉSERVATION**

Réservation par email :

 contact@lama44.fr ou

 **06 59 00 32 23**

ART LE PREAU



Programmation printanière au PREAU

Après l'hiver, ses rhumes, sa grisaille, le virus, des envies de retrouvailles joyeuses nous agitent !!! L'Association Le Préau vous a concocté une programmation printanière toute en arts !

Au menu...

✓ **Samedi 7 mai à 20h00** : Concert du groupe nantais STRATUS au répertoire « jazzy pop » avec ses reprises de San-severino, des Beatles, de Stevie Wonder..., ses interprétations jazz de musiques de film de Tati, Lelouch... durée 1h30-2h00.

✓ **Samedi 21 mai à 20h00** : « SINDBAD LE MARIN », Spectacle de marionnettes tout public enfants-adultes de la Compagnie Mouloud AZZOUZ durée 1 heure.

✓ **Du 10 au 12 juin de 14h00 à 19h00** : Exposition des œuvres récentes de Marie AUGER : sculptures, peintures, gravures, tissages...

Nous vous attendons empreints de curiosités pour ces nouveaux événements.

 **RÉSERVATION**

Attention : petite jauge donc réservation obligatoire au

 **06 11 22 49 45** ou par mail

 marie.auger0945@orange.fr





SPECTACLE SVVC www.svvc.fr asso.svvc@hotmail.fr

SVVC, Spectacle Vivant de la Vallée de Clisson vous présente son nouveau spectacle :

Je rêvais d'un autre monde !
2, 3, 4, 9, 10, 11 septembre 2022, site du Hellfest à Clisson

Laissez-nous vous raconter une histoire ! Elle a un lien avec le Monde, avec la sagesse et la folie des hommes. Elle nous parle de nous et de la Terre. Drôle de mariage, curieuse alliance.

Elle nous parle de nous, sur cette Terre, si capricieuse comme nous, si fragile comme l'espoir. Cette histoire, nous vous invitons à la partager ; elle est de nulle part et de partout. Des femmes et des hommes qui nous ressemblent. Laissez-nous vous raconter cette histoire, celle d'un rêve pour notre Terre. Et si l'on faisait un vœu ?



RÉSERVATION

Espace culturel E. Leclerc Clisson
Office du tourisme de Clisson
Sur notre site : www.svvc.fr

BIBLIOTHÈQUE AU PLAISIR DE LIRE



Nos aménagements et matériels adaptés nous permettent d'accueillir chaque mois la Petite Crèche et la MicroScop de Monnières. Les enfants, parents et professeurs témoignent de leur intérêt à travailler avec la bibliothèque et de leur plaisir d'y aller et revenir. Chaque partenaire trouve sa place ; des activités s'organisent et les échanges s'intensifient.

Environ deux fois par an, les bénévoles vont sélectionner en librairie des nouveautés que vous retrouvez sur une table de présentation. Une première sélection maintenant.



Séance couverture de livres dans une bonne ambiance (café/gâteaux)

Chaque trimestre, les bénévoles vous proposent une table thématique : ce 1er trimestre venez découvrir « l'AIR ».

Le 3ème prix plume d'Oh! est en cours jusqu'à fin mai sur le thème « Grandir dans ce monde ».

Cinq ouvrages à destination des 9-12 ans sont soumis au vote.

Nous accueillons 1 nouvelle bénévole, bienvenue à Evelyne.



CONTACT / INFORMATIONS

Marie France PAVAGEAU
Coordonnées : **02 28 21 66 19**
Espace culturel Jehan Meschinot



Bibliotheque.monnières@orange.fr

Inscriptions : sur place, 16€ par famille

Horaires ouverture : mercredi 10h -12h / vendredi 17h30 - 19h
dimanche 10h - 12h



SCOT
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
du Pays du Vignoble Nantais

Vignoble 2040
RÉVISONS LE SCOT

RÉUNIONS PUBLIQUES
DIAGNOSTIC ET ENJEUX DU TERRITOIRE

REJOIGNEZ-NOUS LE :

JEUDI 9 JUIN 2022
de 19H à 21H,
Salle Raphaël Hardy à Mouzillon

VENDREDI 10 JUIN 2022
de 19H à 21H,
Salle de conférence, Lycée Charles Péguy à Gorges

Le **SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT)** définit les stratégies d'aménagement et de développement pour les 20 prochaines années sur un territoire regroupant les 27 communes de Clisson Sèvre et Maine Agglo et de la Communauté de Communes Sèvre et Loire.

LES AUTRES MOYENS DE CONCERTATION :

COURRIER DE CONCERTATION | PRESSE | WWW.VIGNOBLE-NANTAIS.FR | EXPOSITIONS | COMMISSIONS LOCALES

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE : WWW.VIGNOBLE-NANTAIS.FR

Contact : Jonathan RETIERE, Chargé de mission SCOT, scot@vignoble-nantais.fr

Syndicat Mixte du SCOT et du Pays du Vignoble Nantais, Salle du Centre 4111 Clisson, 02 40 36 09 10, www.vignoble-nantais.eu

SCOT SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE



Révision du SCoT du Pays du Vignoble Nantais : deux réunions publiques les 09 et 10 juin 2022.

Depuis avril 2021, les élus des 27 communes du Vignoble Nantais planchent sur le devenir de leur territoire à l'horizon 2040. Deux réunions publiques sont prévues les 09 et 10 juin 2022 afin d'échanger avec les habitants sur l'état des réflexions.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification qui définit les orientations d'aménagement et de développement à l'échelle d'un bassin de vie. Il fixe les grandes stratégies en matière d'urbanisme, d'habitat, de

développement économique et commercial, de préservation des espaces agricoles et naturels ou encore de mobilité. Il couvre le territoire des 2 intercommunalités du Pays du Vignoble Nantais, Clisson Sèvre et Maine Agglo et la Communauté de Communes Sèvre et Loire, soit 27 communes.

La révision du SCoT, engagée par délibération du comité syndical du Pays du Vignoble Nantais depuis février 2020, doit permettre d'actualiser la réponse de la collectivité aux grands défis qui se présentent : enjeux climatiques, évolutions des modèles économiques, mais aussi des manières de penser et d'agir pour l'habitat, les déplacements, la consommation.

Lors de deux séminaires organisés au cours du deuxième semestre de l'année 2021, les élus ont identifié les grands enjeux et défis à relever pour les 20 prochaines années. Ces réflexions ont été enrichies des auditions des acteurs du territoire dans toutes leurs diversités, habitants, associations, réseaux d'entreprises... L'ensemble de ces contributions ayant permis de formaliser un diagnostic de territoire.

C'est sur cette base que la nouvelle stratégie doit se construire. Le moment est ainsi opportun pour venir présenter aux habitants l'ensemble des enjeux identifiés à ce stade.

Deux réunions publiques seront organisées pour permettre aux habitants de s'exprimer sur leur vision et leurs ambitions pour le territoire :

- ✓ Le 09 juin 2022 de 19h à 21h, salle Raphaël Hardy à Mouzillon
 - ✓ Le 10 juin 2022 de 19h à 21h, salle de conférence, Lycée Charles Péguy à Gorges.
- Nous comptons sur votre participation.

Par ailleurs, vous pouvez venir consulter les dossiers de concertation de la révision du SCoT, jusqu'à l'enquête publique, et y inscrire vos remarques et suggestions dans le registre :

- ✓ au siège du Syndicat mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

✓ au siège de Clisson Sèvre et Maine Agglo ou de la Communauté de Communes Sèvre et Loire.
Adressez également vos remarques ou questions à :

M. le Président

Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

Maison de Pays

5 Allée du Chantre BP 8913

44 191 CLISSON Cedex

 **scot@vignoble-nantais.fr**



RENSEIGNEMENTS

Syndicat mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

Contact : **Jonathan RETIERE**, chargé de mission SCoT

 **02 40 36 09 10**

 **scot@vignoble-nantais.fr**



INFOS PRATIQUES

REPAIR CAFÉ



Les bricoleurs bénévoles du Repair Café vous accueillent avec vos objets à réparer pour les remettre en état ensemble : petit électroménager (sauf machines à coudre, TV et micro-ondes), informatique (PC et imprimantes), téléphones, tablettes et tous travaux de couture. L'atelier est gratuit et ouvert à tous.

Samedi 30 avril, de 9h30 à 12h, Salle Colibri du Pampre d'Or.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE



IntraMuros

Comme vous avez pu tous vous en rendre compte, le site de la commune est hors service depuis quelques mois.

Malheureusement, la mise en place d'un nouveau site prend du temps. Nous avons bien évidemment conscience du manque de praticité de cette situation.

Pour palier ce problème, vous pouvez dorénavant télécharger gratuitement l'application « IntraMuros » sur vos téléphones et tablettes. Vous y trouverez les infos pratiques, les menus de la cantine, l'agenda de la commune, les associations, les entreprises....

DÉCOUVRIR MONNIÈRES

Chacun possède son jardin secret et sa manière de vivre l'espace qui l'entoure.

Conscient de cette vérité, « L'Echo des Moulins » a pris la décision de permettre, à tous les lecteurs, d'exprimer leur vision personnelle du Monnières qu'ils aiment, en leur confiant désormais la possibilité de nous faire parvenir l'image de la couverture des prochaines éditions.

Envoyez-nous, avec vos coordonnées, une photo qui vous semble refléter au mieux l'originalité de votre « Monnières » et ce qu'elle représente pour vous...

Si votre photo est choisie, c'est avec plaisir que nous vous ferons parvenir le dernier numéro de « Pépites Magazine », publication de découvertes et de valorisation du territoire du Vignoble Nantais.



AGENDA

AVRIL / MAI 2022

DU MERCREDI 20 AVRIL AU DIMANCHE 1^{ER} MAI

✓ Semaine de la non violence éducative.

MAI 2022

DIMANCHE 1^{ER}

✓ Concert le LAMA Château de Chasseloir à St Fiacre

✓ Vide grenier du Tennis club du vignoble
Salle polyvalente du Pallet

SAMEDI 7

✓ Concert STRATUS Au Préau à 20H00

✓ Repas des aînés Salle Evasion, le Pampre d'Or à 12H00

SAMEDI 21

✓ Spectacle de marionnettes Au Préau à 20H00

✓ Forum des associations + accueil des nouveaux monniérois
+ fête de la musique

JUIN 2022

JEUDI 9

✓ Réunion publique SCOT du Pays du vignoble
Salle Raphaël Hardy, Mouzillon de 19h00 à 21h00

VENDREDI 10

✓ Réunion publique SCOT du Pays du vignoble
Salle de conférence, lycée Charles Péguy, Gorges. de 19h00 à 21h00

SAMEDI 11

✓ Fête de l'école Les Trois Moulins

DU VENDREDI 10 AU SAMEDI 12

✓ Exposition d'oeuvres de Marie Auger Au Préau

MERCREDI 29

✓ Comment booster son cerveau ? Salle Colibri à 18h30

JUILLET 2022

DIMANCHE 2

✓ Kermesse de l'école Saint Joseph

SEPTEMBRE 2022

VENDREDI 2, SAMEDI 3, DIMANCHE 4, VENDREDI 9, SAMEDI 10, DIMANCHE 11

✓ Spectacle SVVC sur le site du Hellfest

Date limite de dépôt des articles
pour le prochain bulletin municipal

1^{ER} JUIN 2022

bulletinmonnieres@gmail.com

*Vous pouvez aussi utiliser cette adresse
si vous avez des questions sur Monnières.
Nous les partagerons et nous efforcerons
d'y répondre dans les prochains bulletins.*

MAIRIE DE MONNIÈRES

4, rue de la poste
44690 MONNIÈRES

Tél. : 02.40.54.60.64

Fax : 02.40.54.63.03

Site : <https://www.mairie-monnieres.fr>

E-mail :

accueil@mairie-monnieres.fr

Bulletin municipal:

bulletinmonnieres@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi / Mardi / Jeudi :

9 h 00 à 12 h 30

Mercredi / Vendredi :

9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30

Vendredi :

9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30

Samedi : de 10 h 00 à 12 h 00

**LE STANDARD TÉLÉPHONIQUE EST
OUVERT TOUS LES JOURS DE LA
SEMAINE :**

de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30
jusqu'à 17h30 les mercredis et
vendredis.

Le samedi de 9 h à 12h00.

PERMANENCES DES ÉLUS AVRIL & MAI

Si vous avez besoin de rencontrer les élus, ils sont présents à la mairie tous **les samedis matins de 10h00 à 12H00.**

23 avril : Gwladys Rousseau et Benoît Couteau

30 avril : Linda Gaboriau et Pascal Bouton

07 mai : Hélène Quémerré et Christian Maillard

14 mai : Sylvie Chatellier et Gwladys Rousseau

21 mai : Gwladys Rousseau et Benoît Couteau

28 mai : Rodolphe Borré